



## MOTION

### **Alerte du CESER Grand Est sur les conséquences du gel et de l'annulation de crédits sans précédent pour l'économie sociale et solidaire dans les territoires de notre région**

Alors même que les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont pleinement mobilisés aux côtés de l'État pour finaliser la Stratégie nationale de l'ESS, ce même État annonce, sans concertation avec les acteurs des secteurs concernés l'annulation de financements pour certaines activités, et des réductions de plus de 30 % de la part des différents ministères sur les actions liées à l'emploi, au logement, à l'aide à la personne, aux activités culturelles et sportives, et à l'accompagnement des entreprises...

Cette situation grave et inédite à laquelle sont confrontées aujourd'hui les entreprises de l'ESS suscite une profonde incompréhension. Dans aucun secteur d'activité économique, l'État n'a jamais pris la responsabilité de remettre en cause rétroactivement, les engagements votés dans le cadre de sa loi de finance.

Cette décision intervient alors que de nombreuses actions sont engagées sur la base des engagements pris par l'État.

Réduire ces financements aujourd'hui aura des conséquences immédiates en région Grand Est :

- des suppressions d'emplois au sein des entreprises de l'ESS dans les domaines de l'aide à la personne, du logement social, de l'accompagnement vers l'emploi, entre autres...
- un affaiblissement de l'accompagnement proposé aux associations, déjà fragilisées par une dégradation forte de leur trésorerie, liée à la conjoncture économique
- la mise à l'arrêt de certains projets sur les territoires
- des répercussions directes pour les habitantes et habitants bénéficiaires de ces actions, alors même que les besoins ne cessent d'augmenter, démontrés par plusieurs travaux récents du CESER Grand Est portant sur l'économie de proximité, la précarité, la jeunesse ou le vieillissement de la population.

Par exemple, pour le réseau Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) Grand Est, la remise en cause du dispositif national « O2R » - offre de repérage et de remobilisation - entraînera une baisse appliquée de 32 % de l'enveloppe budgétaire pour l'année 2026, alors que ce dispositif a fait l'objet d'une convention triennale d'engagement et de

moyens avec la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) dès octobre 2024.

Cinq mois après le démarrage de l'action 2026, les recrutements ont été réalisés, les contrats de travail signés, les dépenses de locaux et de véhicules nécessaires au déploiement du dispositif engagés depuis le début de la convention avec un nombre important de jeunes accompagnés.

Ce désengagement entraîne un impact financier fort pour une des structures porteuses (207 000 euros pour l'année 2026) et affectera les actions engagées sur les territoires de la métropole du Grand Nancy, de Terres de Lorraine, et du Val de Lorraine.

Le CESER Grand Est alerte sur la fragilisation de secteurs d'activité qui représentent un poids économique important pour les territoires du Grand Est, avec près de 12 % des effectifs du secteur privé. Au-delà de son importance sur l'économie locale avec des emplois non délocalisables, c'est également toute son utilité sociale qui est remise en cause et la réponse aux besoins des habitants qu'elle apporte au quotidien qui risque de disparaître.

Le CESER grand Est l'a affirmé dans ses travaux récents : affaiblir certaines formes d'économie, c'est affaiblir les territoires dans leur intégralité.

Face à ces enjeux, il est essentiel que l'État respecte ses engagements et maintienne les moyens votés, et respecte les conventions pluri annuelles signées.

Le CESER Grand Est soutient l'appel adressé au Premier ministre par l'ensemble des têtes de réseaux de l'ESS pour défendre une économie au service de l'utilité sociale, de l'emploi et de la cohésion des territoires.

**Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est  
à l'unanimité lors de sa plénière du 18 juin 2026.**